

Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : DANTOGARD PLUS LIQUID
Numéro d'homologation : 28822
Numéro de la demande : 2005-0616
Numéro de l'ARLA : 1523993

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2008**, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au plus tard le **30 septembre 2008**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 10 VALEUR

CODO : 10.2.2
Titre : Description des problèmes causés par l'organisme nuisible

Détail : Fournir une description détaillée des problèmes occasionnés par l'organisme nuisible dans les détergents à base d'eau. La description doit inclure le type de microorganisme (espèces bactériennes habituelles, moisissures ou autres espèces ou genres microbiens, etc.) responsable de l'altération du produit, la concentration à laquelle il cause des problèmes, et les conséquences de cette contamination (altération des propriétés physiques, de l'odeur, etc.). Pour ce faire, on peut analyser un produit naturellement contaminé.

Décrire également la composition du produit, la source de contamination et/ou la ou les matière(s) qui, dans ce produit, servent de source alimentaire aux microorganismes responsables de sa détérioration. Les renseignements doivent être étayés par des données sur l'efficacité, des documents scientifiques ou une justification valable. Les renseignements concernant les problèmes causés par les microorganismes nuisibles sont essentiels pour établir la nécessité du traitement et la pertinence des protocoles d'essai. De tels renseignements peuvent en outre aider à déterminer les produits représentatifs parmi un groupe de produits.

CODO : 10.2.3.3

Titre : Essais à petite échelle

Détail : Effectuer des essais sur l'efficacité dans différents types de détergents liquides en faisant intervenir une plage de doses de Dantogard Plus Liquid. Pour ces essais, il est recommandé d'utiliser une préparation de détergent à base d'eau très sensible à la contamination microbienne et une autre préparation plus résistante. Ces essais permettront d'établir une plage de doses appropriée.

Choisir les doses de manière à ce que la dose la plus faible utilisée pour les essais se montre inefficace, ce qui permettra d'établir clairement la plus petite dose efficace. Le choix des organismes nuisibles doit être pertinent sur le plan de la détérioration du détergent à base d'eau. Quelques-uns des organismes nuisibles sélectionnés devront avoir été isolés dans des échantillons naturellement contaminés. Tous les essais doivent inclure un témoin non traité permettant d'établir que le produit peut servir de support à la croissance microbienne en l'absence d'un biocide. Un exemplaire du protocole d'essai doit être soumis, accompagné de toutes les données brutes. Enfin, le nombre de répétitions doit être suffisant pour établir la signification statistique.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.